

# BandB Performance

LIVRET D'ACCUEIL

& RÈGLEMENT INTERIEUR.

and

# BB

Performance ↑

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Professionalisation • Exigence • Développement  
Connaissance • Evolution • Adaptation  
Compétences • Maîtrise • Savoir faire

## Table des matières

BIENVENUE .....	3
I. Présentation B AND B FORMATION. ....	3
II. Modalités pédagogiques .....	4
III. Situation géographique .....	5
IV. Informations sur les formations.....	6
Horaires. ....	6
Description des locaux et du matériel.....	6
IV. Droits et devoir du participant.....	7
V. Règles de sécurité .....	8
VII. Règlement intérieur pour les participants en formation.....	9

## BIENVENUE ....

**B AND B PERFORMANCE** est heureux de vous accueillir dans le cadre de la formation que vous allez effectuer en son sein.

À ce titre, pour votre épanouissement, le dossier qui suit vous offre une lisibilité de notre centre de formation et de son dispositif d'intervention.

Ces quelques pages vous apporteront quelques éléments majeurs.

En espérant que ce stage corresponde à vos attentes, je vous assure de toute ma considération.

**LA DIRECTION.**

## I. Présentation B AND B FORMATION.

**B AND B PERFORMANCE** est un organisme de formation créé en 2010. Il est enregistré auprès de la préfecture d'Île de France sous le numéro 11-94-07763-94.

**B AND B PERFORMANCE** dispense des formations dans les domaines suivants en INTRA (dans nos locaux) ou en INTER (chez le client) :

- Bureautique
- Informatique et Internet
- D.A.O / P.A.O
- Gestion d'entreprise
- Comptabilité
- Commercial
- Maîtrise des langues étrangères
- Formations Techniques :
  - Habilitations Techniques.
  - Installation de Climatisation / Pompe à Chaleur
  - Pâtisserie / Boulangerie.
  - Hygiène alimentaire.



Nos sessions de formations sont de courte durée, de 1 à 5 jours.

**B AND B PERFORMANCE** est habilité PCIE (Passeport de Compétences Informatique Européen).

B AND B PERFORMANCE

Siège Social : 57 Boulevard de Verdun 94120 Fontenay Sous Bois.

Tel : 09 51 51 18 74 - Fax : 09 56 51 18 74 – Tel Commercial: 06 62 30 53 60.

<http://www.bandbperformance.fr>

## II. Modalités pédagogiques

En fonction de la formation proposée, nous employons :

- La démarche déductive : Cette démarche est mise en œuvre dans les méthodes affirmatives et interrogatives. Le formateur transmet des connaissances aux personnes en formation par un canal de type audiovisuel. Le formateur propose une application pour contrôler si le message a été perçu correctement.
- La démarche inductive : Elle est à la base des méthodes de découverte et des méthodes actives.

Le formateur doit connaître son audience afin d'adapter et d'affiner son programme, il possède des connaissances fines dans le domaine et il fait preuve de disponibilité auprès des stagiaires. Il propose aux apprenants de réaliser une expérience ou de résoudre une situation problème.

Les principales techniques pédagogiques utilisées peuvent être : L'exposé, l'exercice, le témoignage, l'étude de cas, le jeu de rôle, le film, la simulation, le jeu d'entreprise, le débat, l'expérimentation.

Toutes nos formations se font en présentiel.



### III. Situation géographique

**B AND B PERFORMANCE - 94 :**

**57 Bd de Verdun.**

**Accès par la rue Auguste Compte (*Derrière l'optique*).**

**94120 FONTENAY SOUS BOIS**

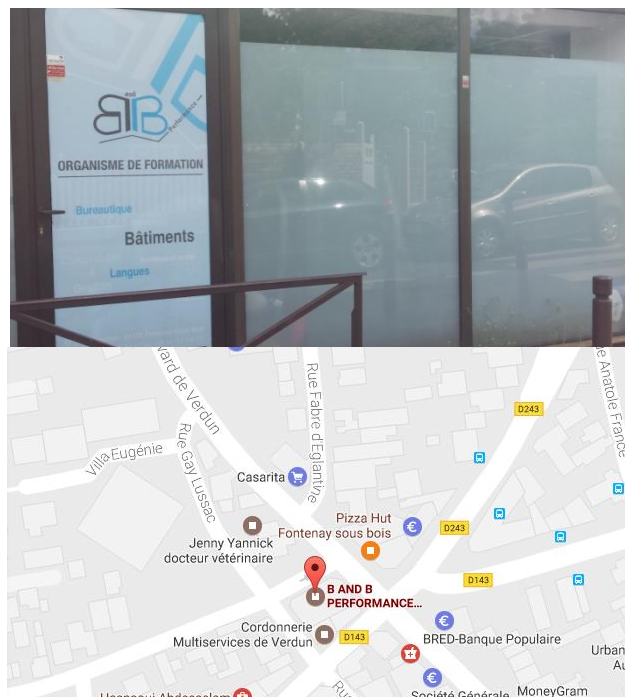
**En voiture :**

- Accessible par la A 86. Sortie Fontenay-sous-Bois.

**Transport :**

- Val de Fontenay RER /Bus 118 direction Château de Vincennes : arrêt Verdun

**Le stationnement est gratuit aux alentours.**



**B AND B PERFORMANCE - 93 :**

**216 RUE DE ROSNY.**

**(Contre allée puis à l'intérieur de l'impasse au niveau du 212)**

**93100 MONTREUIL.**

**En voiture :**

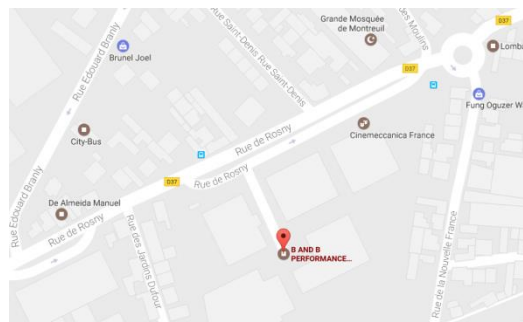
- Accessible par l'**A86**. sortie 17.1 Montreuil / Rosny-Centre.
- Accessible par l'**A3** (porte de Bagnolet) /**A186** /sortie en direction de Rosny-sous-Bois /Mozinor (6min).

**Transport :**

- Bus 121 en provenance de Mairie de Montreuil Metro (7min). Arrêt Nouvelle France.
- Bus 121 en provenance du RER E ROSNY SOUS BOIS. (17min). Arrêt Nouvelle France.

**ATTENTION les places du parking de l'immeuble sont privées, vous ne pouvez pas y stationner.**

**Le Stationnement aux alentours est gratuit.**



**B AND B PERFORMANCE**

Siège Social : 57 Boulevard de Verdun 94120 Fontenay Sous Bois.

Tel : 09 51 51 18 74 - Fax : 09 56 51 18 74 – Tel Commercial: 06 62 30 53 60.

<http://www.bandbperformance.fr>

Siret N°519 061 311 00022 Code NAF 7022Z. Enregistré sous le n°11-94-07763-94 auprès de la préfecture de la région Ile de France

## IV. Informations sur les formations.

### Horaires.

Les participants sont invités à arriver entre **8h30 et 9h00 (accueil café et jus)**.  
Les horaires de formation sont de **09h00 à 17h00**.

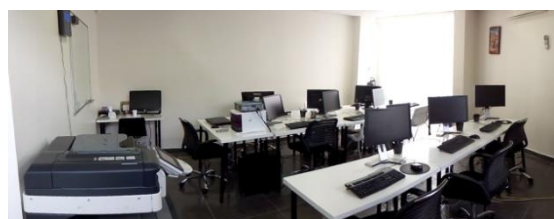
- *Le déjeuner vous est offert et a lieu entre 13h et 14h.*
- *Vous aurez aussi deux pauses café, une dans la matinée et une dans l'après midi.*

En cas d'absence ou de retard au stage, vous devez en avertir notre organisme le plus rapidement possible.

### Description des locaux et du matériel.

**Notre local de Fontenay Sous Bois** comporte :

- une salle informatique,
- une toilette handicapée,
- un coin cuisine / pause.



**Le local se situe au RDC, il est donc accessible aux personnes à mobilité réduite.**

La salle informatique est composée de 10 postes reliés en réseau, avec une imprimante, un vidéoprojecteur et un tableau.

**Notre local à Montreuil** a une superficie de 300 m<sup>2</sup>. Il est situé au 1<sup>er</sup> étage avec ascenseur.

Il est composé de :

- Une salle informatique comprenant 12 postes stagiaires,
- Trois salles de cours,
- Deux plateaux techniques : froid et climatisation,
- Un espace détente,
- Quatre bureaux pour le personnel,
- Une cafétéria,
- 3 imprimantes.



B AND B PERFORMANCE

Siège Social : 57 Boulevard de Verdun 94120 Fontenay Sous Bois.

Tel : 09 51 51 18 74 - Fax : 09 56 51 18 74 – Tel Commercial: 06 62 30 53 60.

<http://www.bandbperformance.fr>

Siret N°519 061 311 00022 Code NAF 7022Z. Enregistré sous le n°11-94-07763-94 auprès de la préfecture de la région Ile de France



B AND B PERFORMANCE

Siège Social : 57 Boulevard de Verdun 94120 Fontenay Sous Bois.

Tel : 09 51 51 18 74 - Fax : 09 56 51 18 74 – Tel Commercial: 06 62 30 53 60.

<http://www.bandbperformance.fr>

Siret N°519 061 311 00022 Code NAF 7022Z. Enregistré sous le n°11-94-07763-94 auprès de la préfecture de la région Ile de France

## IV. Droits et devoir du participant

Le Règlement Intérieur est à la fois joint au livret d'accueil et aussi consultable sur notre site Internet. Le participant en est informé lors de la convocation. Il doit en prendre connaissance et s'y conformer.

Chaque participant est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement) et des droits des usagers.

Nous insistons particulièrement sur le respect :

- de l'utilisateur en tant que personne,
- des règles d'hygiène (une tenue correcte et propre, respect des matériels),
- des règles de civilité.

Le participant est acteur de sa formation. La richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre, de son investissement et de sa curiosité.

## V. Règles de sécurité

Chaque participant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le participant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.

Les participants ne devront en aucun cas avoir en leur possession des produits de nature inflammable ou toxique. - Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les participants. Les participants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement.



## VII. Règlement intérieur pour les participants en formation.

### Préambule

B AND B PERFORMANCE développe des activités de formation professionnelle. Le présent règlement intérieur s'applique à tous les participants (apprenants) suivant une formation organisée dans les locaux par B AND B PERFORMANCE.

### Article 1 :

Conformément à la législation en vigueur (**Art. L6352-3 à 5 et R.6352-1 à 8 du code du travail**), le présent Règlement a pour objet de définir les règles générales d'hygiène et de sécurité et les règles disciplinaires.

### Article 2 : Personnes concernées

Le Règlement s'applique à tous les participants inscrits à une session dispensée dans les locaux de B AND B PERFORMANCE et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque apprenant est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

### Article 3 : Règles générales

Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

### Article 4 : Interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer et de « vapoter » au sein des locaux.

### Article 5 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux participants de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

### Article 6 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.

### Article 7 : Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les participants. Les participants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement.

### Article 8 : Produits toxiques

Les participants ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique, ou encore des équipements pouvant nuire au bon fonctionnement de la Pépinière.

### Article 9 : Animaux

Les animaux sont interdits dans l'ensemble des lieux.

## **Article 10 : Tenue et horaires de stage**

Les horaires de stage sont fixés par B AND B PERFORMANCE et portés à la connaissance des participants. Les participants sont tenus de respecter les horaires. En cas d'absence ou de retard au stage, l'apprenant en avertit le formateur. Par ailleurs, une fiche de présence est obligatoirement signée par l'apprenant.

## **Article 11 : Tenue et comportement**

Les participants sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

## **Article 12 : Usage du matériel**

Chaque apprenant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les participants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. À la fin du stage, l'apprenant est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les éléments distribués en cours de formation et que l'apprenant est clairement autorisé à conserver.

## **Article 13 : Enregistrements, propriété intellectuelle**

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

## **Article 14 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des participants**

B AND B PERFORMANCE décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les participants dans les locaux.

## **Article 15 : Sanctions et procédure disciplinaire**

### Article 15.1 : Sanctions disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par B AND B PERFORMANCE ou son représentant.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes : Rappel à l'ordre, blâme ; Avertissement écrit par B AND B PERFORMANCE ou par son représentant ; Exclusion temporaire ou définitive de la formation.

B AND B PERFORMANCE ou son représentant informe de la sanction prise :

- L'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire ;
- Et /ou le financeur du stage de la sanction prise.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

### Article 15.2 : Garanties disciplinaires – Information du stagiaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. En cas de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par Raphy BENICHOU.

## **Article 16 : Publicité**

L'apprenant est systématiquement informé de ce règlement intérieur avant la session de formation.

**Applicable aux stagiaires  
(article L6352-3 du Code du Travail)**

B AND B PERFORMANCE

Siège Social : 57 Boulevard de Verdun 94120 Fontenay Sous Bois.

Tel : 09 51 51 18 74 - Fax : 09 56 51 18 74 – Tel Commercial: 06 62 30 53 60.

<http://www.bandbperformance.fr>